

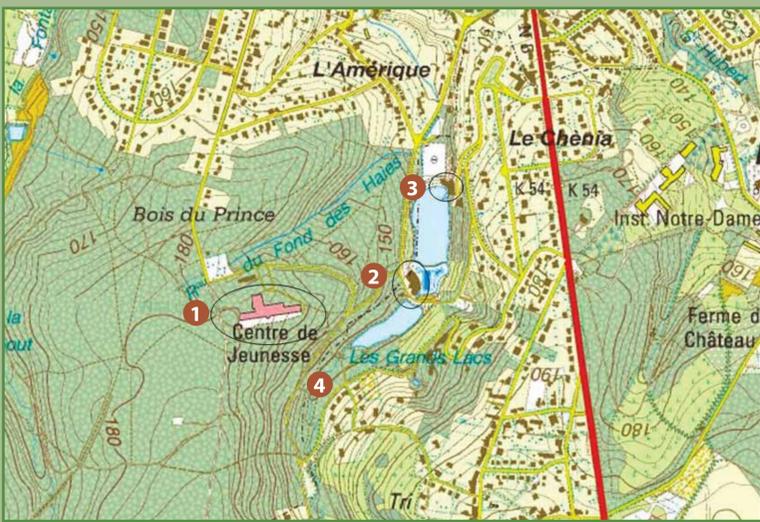
LE CENTRE SOCIAL DE DÉLASSEMENT À MARCINELLE

HISTORIQUE ET PROGRAMME ARCHITECTURAL

Implantation des bâtiments

1. Le centre de jeunesse implanté sur le plateau.
2. Le centre nautique en contrebas, entre les deux lacs.
3. Le restaurant au nord, de l'autre côté du lac
4. Le ry d'Haies (ou ruisseau du Fond des Haies)

Le ry d'Haies (ou ruisseau du Fond des Haies), prenant sa source à Nalines, sépare deux collines, l'une sur Marcinelle, l'autre sur Loverval, formant la limite entre les deux communes. Deux lacs artificiels sont aménagés au début des années 1920. Dès cette époque, le site des « Grands Lacs » devient un lieu de loisirs très fréquenté.



1 Centre de Jeunesse - © MN Dailly



2 Centre nautique - © MN Dailly



3 Restaurant - © MN Dailly

LE PROJET ET SA CONCRÉTISATION

Le projet émane de la volonté du Bourgmestre de Charleroi, Lucien Harmegnies, afin de préserver le seul grand poumon de verdure qui s'étend encore au cœur du Pays Noir et ainsi limiter l'expansion des lotissements au sud de Marcinelle.

Il veut offrir un espace de détente à la population ouvrière qui vivait au pied des terrils dans une atmosphère polluée par les industries.

Ce complexe couvrant 14 ha est considéré, à l'époque, comme un ensemble socio-culturel parmi les plus importants du pays et unique encore en Wallonie.

Inscrit dans le site du Bois du Prince, à la fois récréatif et éducatif, il comporte :

- un centre de jeunesse, regroupant section d'hébergement, restaurants et réfectoires, salle de spectacle, locaux de réunion ;
- un centre nautique, avec plan d'eau et piscines en plein air, solarium, tennis, piste de santé, terrains de sports, itinéraires de promenades, jardin zoologique, ainsi qu'un restaurant avec salles de réunions.

1953 Accord de principe donné par le Ministre de la Santé publique, Edmond Leburton.

1954 Acquisition de la propriété « Les Grands Lacs » par la Commune de Marcinelle, sur son territoire et celui de Loverval (8 ha 66a). Elle décide un emprunt pour couvrir la part des dépenses qui ne peut être financée par des subsides.

1955 Approbation du projet de l'architecte Jacques Depelsenaire par le Conseil communal de Marcinelle.

1955-63 Phase de construction des trois bâtiments.

1957 Pose de la première pierre du centre de jeunesse par le Ministre Leburton, cérémonie officielle en présence de nombreuses personnalités, et grande fête populaire (22 juin). L'ampleur de l'évènement montre l'attention importante accordée par les autorités publiques dans le contexte de la récente catastrophe minière du Bois du Cazier.

1963-75 Parachèvements et finitions intérieures.

2010 Début des projets de rénovation du centre, avec les travaux de réaménagement de la piscine.

Le Centre de délasserment, les lacs au sein du Bois du Prince

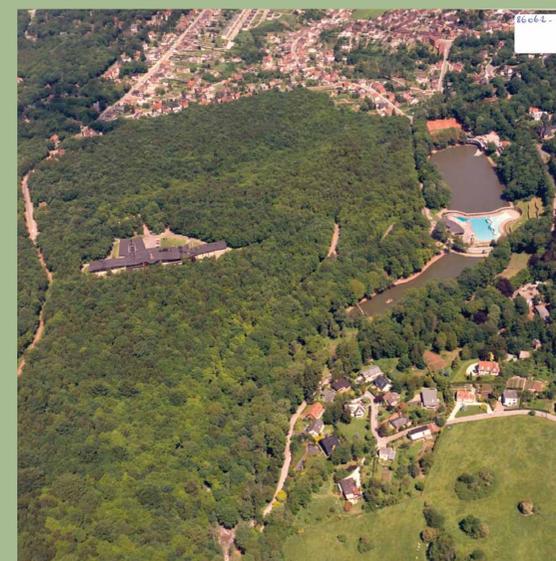
Domaine boisé de plus de 150 ha, le site du Bois du Prince a appartenu à la famille de Mérode. Il s'étend de part et d'autre du ry du Fond des Haies. À la limite de trois entités, Charleroi, Nalines et Gerpinnes, il appartient à la ceinture verte de Charleroi.

Riche en particularités géologiques et vestiges d'un passé très lointain, il offre un magnifique potentiel d'itinéraires forestiers. Il est classé pour son intérêt patrimonial et comme site de Grand Intérêt Biologique (SGIB). Le centre de jeunesse se trouve dans le périmètre classé.



Le site des Grands Lacs à la fin des années 1920 © Carte postale collection Guy Maison

En 1927, le Comte de Mérode, propriétaire du site, fait construire au bord du lac un chalet rustique dont les pierres avaient été extraites sur place.



Vue aérienne © Photo Graphicolor-Marcinelle, Archives Ville et CPAS de Charleroi

LE PROGRAMME ARCHITECTURAL

Jacques Depelsenaire (1923-2009), auteur de la conception d'ensemble, dessine des bâtiments bien adaptés à leur fonction et intégrés harmonieusement dans le paysage. Son projet est salué pour sa modernité et sa hardiesse. Le Centre social de délasserment peut être considéré comme son œuvre majeure.

Derrière sa sobriété apparente, cette architecture révèle une grande recherche dans les formes et les finitions. L'architecture exprime le lien avec la nature et la forêt ainsi que la fonction sociale des lieux.

Quelques grands principes :

1. Conception moderne et rationnelle respectant la simplicité du cadre forestier.
2. Utilisation de matériaux locaux et naturels : les moellons de pierre, le bois...
3. Connexion avec la nature grâce aux grandes surfaces vitrées.
4. Choix des formes sinueuses épousant les courbes naturelles du paysage.
5. Espaces intérieurs dégagés et lumineux. Fluidité des circulations.
6. Soucis du détail et attention portée sur l'équipement : bois, béton brut, métal...



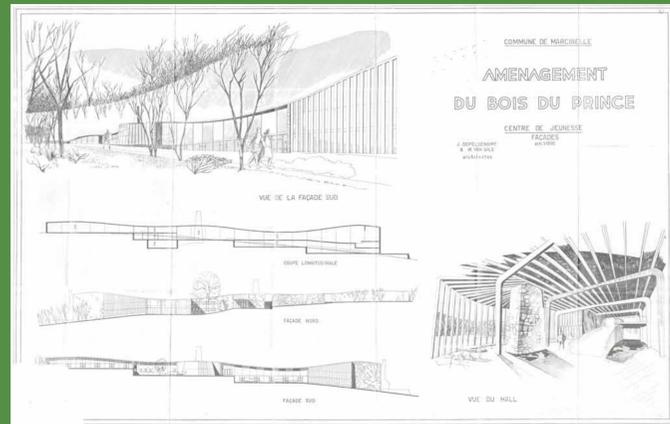
Jacques Depelsenaire, avant-projet pour le centre de jeunesse Un campement dans la nature... © Archives Ville et CPAS de Charleroi, Fonds des bâtiments communaux

LE CENTRE SOCIAL DE DÉLASSEMENT À MARCINELLE

LE CENTRE DE JEUNESSE

Schéma d'implantation

Les différentes fonctions (culture, vie commune, manger, dormir) sont réparties de manière rationnelle. Ce souci de rationaliser l'espace est caractéristique de l'architecture des fifties.

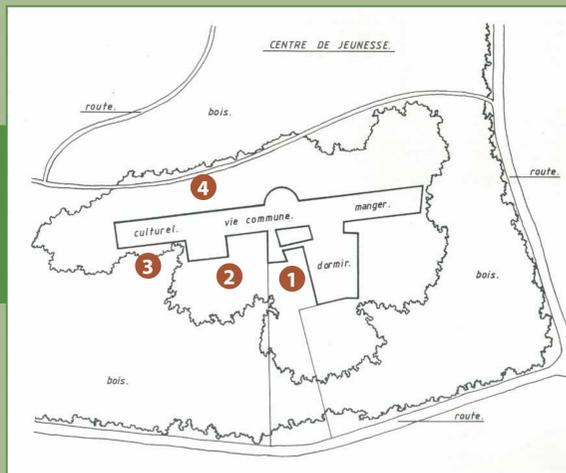


Le bâtiment s'étale horizontalement et tire parti de la pente de la colline. Les toitures et les façades ondulent, elles ont un caractère « organique ».

Le plan signé par Jacques Depelsenaire et Willy Van Gils en 1955
© Archives Ville et CPAS de Charleroi, Fonds des bâtiments communaux



4 Façade sud - © MN Dailly
La saillie de la rotonde vitrée et la sinuosité de la toiture : l'architecture est en symbiose avec le cadre boisé.



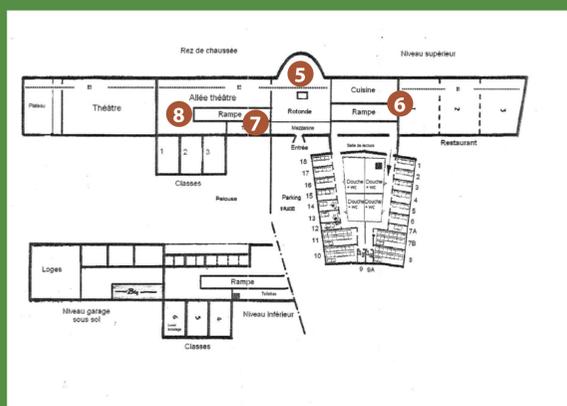
3 Façade nord - © MN Dailly
Ce petit volume suspendu abrite le local technique de la salle de spectacle et crée un effet expressionniste.



1 Façade nord : entrée - © Espace Environnement
L'entrée s'ouvre par une verrière sous un auvent courbe, soutenu par un groupe de poteaux en bois inclinés, rappelant des troncs d'arbres. À droite, l'auberge de jeunesse.



2 Façade nord : à gauche, les classes - © MN Dailly
Le mélange de matériaux, bois, verre, moellons, béton... anime la façade. Les petites baies en pierre taillée forment un bandeau donnant un aspect rustique contrastant avec les grandes baies vitrées.



Espaces intérieurs

Les espaces sont ouverts et modulables par des cloisons coulissantes. La circulation

entre les niveaux est facilitée par de longues rampes en pente douce accessibles à tous. Elles sont bordées de fines balustrades en métal et bois.



6 Comme si des arbres avaient poussé à l'intérieur du bâtiment... - © Espace Environnement
Des poteaux de bois forment la structure portante. Tous les éléments de la structure (poutres, boulons) sont laissés apparents.



7



8 © Espace Environnement
Donnant accès au local technique de la salle de spectacle, un escalier en colimaçon en métal au graphisme très épuré. L'architecte soigne la qualité esthétique d'un élément fonctionnel.



5 La rotonde - © MN Dailly
Baignée de lumière et ouverte sur la nature, elle invite à la convivialité. Le foyer en est le cœur.

LE CENTRE SOCIAL DE DÉLASSEMENT À MARCINELLE

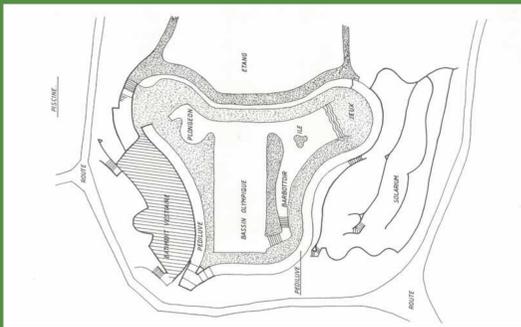
LE CENTRE NAUTIQUE : LA PISCINE

Ce plan montre l'élégance dans le dessin des courbes, tant dans l'implantation paysagère que dans les éléments construits.

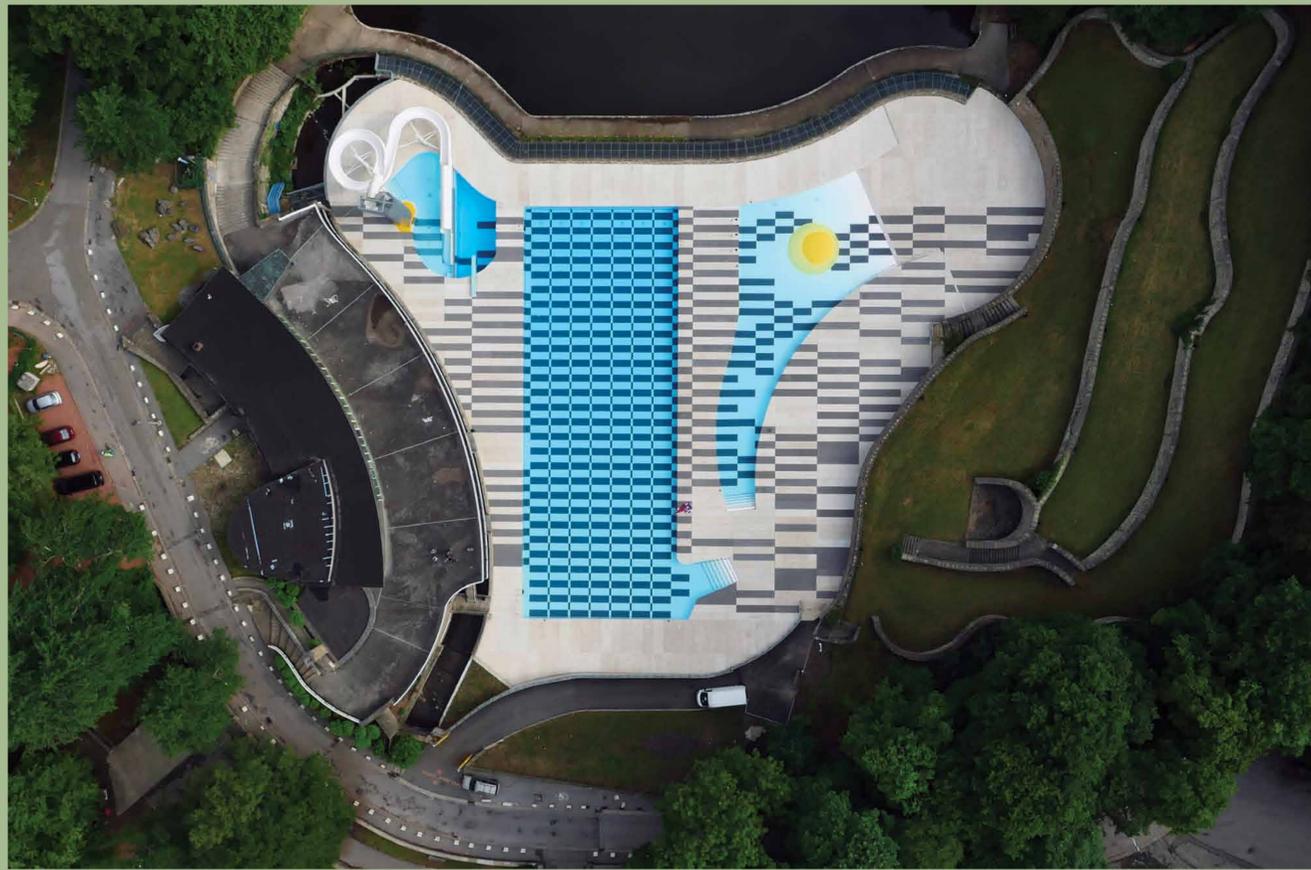
Le bâtiment vestiaire, comprenant plus de 200 cabines, est construit en 1959.

Les fondations et l'étanchéité de la piscine nécessitent la recherche de solutions techniques adaptées à la nature du sol. L'eau puisée dans le lac est traitée par une station d'épuration.

Le gros-oeuvre s'achève vers 1963.



Implantation de la piscine - © Archives Ville et CPAS de Charleroi, Fonds des bâtiments communaux Jacques Depelsein et Paul Otjacques



Rénovation de la piscine par le Bureau d'architecture Réservoir A (2010-2014) - © ARCHITECTES RESERVOIR A
Cette rénovation qui restructure la zone de natation apporte une touche contemporaine par la création d'un échiquier noir et blanc animant le nouveau revêtement de sol.

Le **bâtiment vestiaire** : ce volume conique en béton brut forme l'enveloppe extérieure de la cage d'escalier. À droite, la rampe à larges marches mène à la terrasse supérieure et au pavillon d'entrée.



© Espace Environnement



© MN Dailly

Vue intérieure de l'escalier monumental en béton brut au graphisme simple et épuré. Il donne accès à deux niveaux de vestiaires réservés aux hommes et aux femmes.



Détail du graphisme des balustrades - © Espace Environnement
Escalier vers le premier étage.

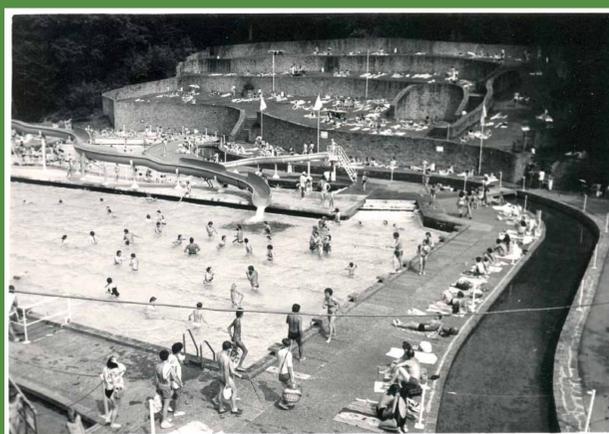
Le **bâtiment vestiaire** tire parti également du relief en pente et dessine une courbe : alliant le béton brut, le verre et le métal, il se compose de trois niveaux ouverts vers la piscine. Le premier étage en surplomb est scandé de fines colonnes métalliques. Au dernier niveau, l'esplanade à ciel ouvert accueille le pavillon d'entrée.



© MN Dailly



© MN Dailly



Dans les années 1980... la piscine et son solarium font le plein en saison
© Archives Ville et CPAS de Charleroi, photo Mireille Simon, Ville de Charleroi

Le **solarium** : trois niveaux de « plages » s'étagent sur des terrasses gazonnées bordées de murs en pierre sculptant le versant.

Le **pavillon d'entrée** est précédé d'un auvent dont le profil est très typique de l'architecture des fifties.



© MN Dailly

LE CENTRE SOCIAL DE DÉLASSEMENT À MARCINELLE

LE RESTAURANT ou LAKE SIDE



Le restaurant : façade vers le lac - © Archives Ville et CPAS de Charleroi, Fonds des bâtiments communaux J. Depelsenaire et W. Van Gils, architectes



Le restaurant : façade vers le lac - © Espace Environnement



Point de vue particulier sur l'auvent - © MN Dailly

De l'autre côté du plan d'eau, se trouve le restaurant. Ce bâtiment, lui aussi adossé à la pente, est bâti presque entièrement sur pilotis. Sa façade vitrée épouse la courbe de l'étang. Sa physionomie générale est typique également de l'époque des fifties.

La toiture plate est aménagée en terrasse publique, bordée d'une rambarde métallique ouvrant la vue sur l'enfilade des plans d'eau. L'espace de la terrasse est aménagé pour les festivités : espace barbecue sous un auvent.

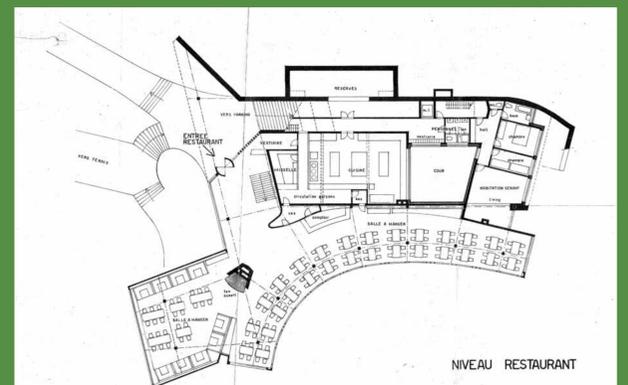
Les travaux de construction sont lancés en 1956 et s'achèvent avec les finitions vers 1967.



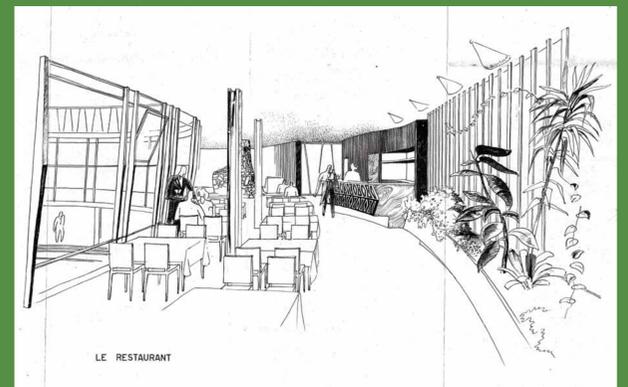
© MN Dailly
Le premier niveau entièrement dégagé du sol offrait un espace d'accostage pour les canots.



© MN Dailly
Grande salle à manger ouverte vers le lac par une paroi de verre arrondie et légèrement inclinée. Les colonnes en enfilade dégagent l'espace et supportent un plafond ondulant comme un voile. La légèreté est accentuée par le détachement du mur vitré. Les châssis métalliques sont munis d'un dispositif coulissant d'ouverture.



Plan du premier niveau - © Archives Ville et CPAS de Charleroi, Fonds des bâtiments communaux J. Depelsenaire et W. Van Gils, architectes



Croquis de la grande salle à manger - © Archives Ville et CPAS de Charleroi, Fonds des bâtiments communaux J. Depelsenaire et W. Van Gils, architectes
Le premier étage comporte à l'origine deux salles à manger pour 150 personnes, les cuisines et l'habitation du gérant. Il offre un potentiel intéressant en termes de réaffectation.



Entrée - © Espace Environnement
Paroi en bois ouverte de petits hublots.



Petite salle à manger - © Espace Environnement
Les revêtements muraux en bois noble - wengé et noyer - créent un jeu graphique.

On retrouve le perfectionnisme de Jacques Depelsenaire dans le choix raffiné des matériaux imprégné d'ambiance nautique.